
Erwan Redon sanctionné : une parodie de justice !

Jeudi 17 septembre, à 15 heures, se tenait la commission disciplinaire d'Erwan Redon à l'inspection d'Académie des Bouches-du-Rhône. Un rassemblement s'est organisé à l'appel de l'intersyndicale et du comité de soutien dès 17 heures et a veillé, jusque tard dans la nuit, pour apporter un soutien à ce professeur désobéisseur qui refuse notamment de faire passer les évaluations de CM et qui remplace l'aide personnalisée par des ateliers éducatifs libres et ouverts à tous.

La commission disciplinaire s'est vite révélée être une mascarade de justice. D'abord par la constitution de la commission elle-même où l'Inspecteur d'Académie, Gérard Trève se trouvait être à la fois « juge » et « partie » puisqu'il en présidait la séance. À de nombreuses reprises, les défenseurs ont dû souligner le caractère partial de la commission et l'attitude méprisante des accusateurs.

Alors qu' Erwan Redon avait transmis une liste de 4 défenseurs et 12 témoins, l'Inspecteur d'Académie avait maintenu la convocation pour 15 heures tout en sachant parfaitement que la séance pouvait durer plus de dix heures... tactique qui a eu pour effet de pousser les défenseurs à claquer la porte de la commission à 4 heures du matin face à une assemblée qui s'endormait : ainsi, ils n'ont pas pu aller jusqu'au bout de leur plaidoirie.

A l'aube, la commission a délibéré à huis clos et à bulletin secret. Elle s'est prononcée pour une sanction de « mutation d'office » après un vote de 10 « pour », 8 « contre » et 2 « abstentions ». Gérard Trève, qui part à la retraite dans une quinzaine de jours, n'a pas encore rendu son jugement définitif : il tient là, enfin, sa revanche dans un dossier dont il a fait une affaire personnelle.

La Fédération Sud éducation dénonce la manière dont s'est déroulé « ce procès » inique où la parole de la défense a été bafouée et s'indigne du fait que des commissaires paritaires représentants du personnel aient pu s'abstenir dans de telles conditions.

La Fédération Sud éducation tient à féliciter l'énorme travail des défenseurs dans ce dossier et à saluer l'attitude particulièrement digne des témoins, notamment des parents d'élèves, qui jusqu'au bout, sont restés aux côtés de leur enseignant.

Erwan Redon n'en restera pas là !

La Fédération Sud éducation continuera à soutenir son combat !